



“ Se souvenir
est un devoir sacré ”

JANVIER 2020 N°170

SOMMAIRE

- 2 Vie de l'association
- 2 Editorial
- 2 à 4 Commémoration du 101^{ème}
anniversaire de l'offensive
du 26 septembre 1918
- 4 Le 1^{er} régiment du service
militaire volontaire mis à
l'honneur à Navarin
- 5 Représentation de l'ASMAC au
sein du conseil départemental
de l'ONAC
- 5 Notre ancien président de la
République vient de nous quitter...
- 6 Histoire : Juin 1940 : la 4^{ème}
armée en Champagne
- 10 Nouvelles brèves
- 12 Cérémonie annuelle du 15
septembre 2019

NAVARIN

Bulletin de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne.

80^{ème} anniversaire des combats de juin 1940



Crédit photo : S.C.A.

Le général Édouard RÉQUIN Commandant la IV^oArmée
du 2 septembre 1939 au 6 juillet 1940

L'Amiral (2S) Emmanuel Gouraud,
président de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne - Navarin,

et les membres du conseil d'administration de l'ASMAC
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Ils seront heureux de vous rencontrer lors de la cérémonie annuelle du souvenir qui aura lieu :

**LE DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020
DEVANT LA NÉCROPOLE NATIONALE DE NAVARIN**

ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE-NAVARIN

Siège social et Trésorier :
**4 rue des Condamines
78000 VERSAILLES**



Correspondance :
**29 rue Desaix
75015 PARIS**

VIE DE L'ASSOCIATION

EDITORIAL



Le 15 septembre dernier, par un temps radieux, la cérémonie annuelle pour rendre hommage aux morts des armées de Champagne a été rehaussée par la présence de monsieur Denis CONUS, Préfet de la Marne, de Monseigneur François TOUVET, Evêque de Châlons et du Général de MEDLEGE représentant le Délégué Militaire Départemental. Outre le détachement du 51^{ème} Régiment d'Infanterie et le détachement des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Suippes, les honneurs étaient, cette année, également rendus par un détachement du 1^{er} Régiment du Service Militaire Volontaire de Châlons-en-Champagne, qui, par la jeunesse de ses membres, rappelait l'âge de tous ceux morts pour défendre notre pays pendant la première guerre.

Évoquant régulièrement l'activité de l'ASMAC je suis d'ailleurs frappé par l'intérêt que notre action du souvenir suscite auprès de jeunes et moins jeunes. La plupart des français ont un, deux, voire trois aïeux anciens combattants de la première guerre et se sentent donc concernés par l'entretien de leur souvenir. Notre association est le cadre adapté pour répondre à ce besoin.

Ce bulletin ainsi que le suivant seront consacrés aux souvenirs des engagements de la 4^{ème} Armée pendant la seconde guerre mondiale. Sur le même terrain qu'en 1914, la 4^{ème} Armée du Général Édouard Réquin a résisté tant qu'elle a pu pour freiner et tenter de briser l'offensive allemande. L'article historique du colonel Jacques Brissart décrit ces journées de juin 1940, et en particulier l'engagement de la 4^{ème} Armée lors de la bataille de Champagne des 9 au 12 juin 1940. Les unités, confrontées à un ennemi supérieur en nombre et beaucoup mieux équipé, ont conservé leur cohésion malgré les replis successifs, et ont héroïquement combattu.

Ce bulletin vous parviendra au tout début de l'année 2020 et me donne l'occasion de vous adresser tous mes vœux pour cette nouvelle année. Nous nous retrouverons également pour l'assemblée générale de l'association le samedi 28 mars à Suippes. Je souhaite en particulier pour 2020, que le monument de Navarin, maintenant Nécropole nationale, fasse rapidement l'objet des petits aménagements permettant sa mise en conformité à la norme « Établissement Recevant du Public », et donc sa réouverture.

*Le président,
Amiral Emmanuel Gouraud*

CÉRÉMONIE DE LA COMMÉMORATION DU 101^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'OFFENSIVE DU 26 SEPTEMBRE 1918.

Le centenaire de la Première Guerre Mondiale est terminé, mais les associations du Souvenir contribuent toujours au maintien d'une politique mémorielle active afin de promouvoir les valeurs républicaines et de préserver la mémoire combattante. Aussi, l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne-Navarin a célébré le dimanche 15 septembre 2019, dans les conditions habituelles, le 101^{ème} anniversaire de l'offensive finale de la 4^{ème} Armée du Général Henri Gouraud, en présence d'un public estimé à 300 personnes environ.

Cette cérémonie s'est déroulée sur ce site prestigieux que l'on appellera dorénavant *Nécropole Nationale de Navarin* et non plus Monument-Ossuaire de Navarin, depuis que le transfert de propriété à l'Etat a été promulgué en avril dernier. Les honneurs militaires ont été rendus par un détachement du Centre d'Entraînement Inter-Armes et du soutien Logistique de Mourmelon (CENTIAL) porteur des traditions du 51^{ème} Régiment d'Infanterie. On notait également, pour la première fois sur les rangs, la présence du Détachement de Châlons-en-Champagne du 1^{er} Régiment du Service Militaire Volontaire (1^{er} RSMV) stationné à Montigny-lès-Metz.



Le CENTIAL/51^{er}RI de Mourmelon

Credit photo : collection M.PRIK



Détachements du Service Militaire Volontaire de Châlons-en-Champagne
et des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Suippes

lesquelles a été érigé le Monument de Navarin, ainsi que Madame Lise MAGNIER, Députée de la 4^{ème} circonscription de la Marne et Monsieur Charles de COURSON, Député de la 5^{ème} circonscription de la Marne venu en voisin.

Sont également présents Monseigneur TOUVET, Evêque de Châlons-en-Champagne, Monsieur François MAINSANT, Président de la Communauté de Communes de Suippe et Vesle, aux côtés d'autres élus, d'autres maires de la région et des présidents d'associations d'Anciens Combattants et du Souvenir venus nombreux.

Madame PEAUCELLE-DELELIS, Directrice Générale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, qui a désormais en charge cette nécropole de NAVARIN, s'était faite représenter par Monsieur Julien FARGETTAS, Directeur de l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Marne.

Le Colonel COSSAS, Adjoint au Général commandant le Groupement Départemental de Gendarmerie, le Colonel SANSUILHEIM, commandant le CENTIAL/51[°]RI, et le Chef de Bataillon TOUSSAINT commandant le détachement du 1^{er} RSMV étaient présents, ainsi que les représentants des autres unités militaires stationnées dans la région.

À noter également la présence de représentants de la Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives (DPMA), organisme qui a mené à son terme le dossier de transfert de propriété du Monument.

Après la montée des couleurs par deux jeunes sapeurs-pompiers, arrivée des hautes autorités, et passage des troupes en revue par le Général de MEDLEGE.



Arrivée des Autorités civiles et militaires



Allocution de l'Amiral GOURAUD

Dans son allocution l'Amiral Emmanuel GOURAUD expose en préambule l'historique de l'évolution ayant abouti à la reconnaissance du monument de NAVARIN comme Nécropole Nationale. Ensuite il évoque ce qui s'est passé après le 11 novembre 1918 : la démobilisation pour certains alors que d'autres resteront mobilisés jusqu'à l'automne 1919, l'angoisse du retour des soldats dans leur foyer pour reprendre une vie normale, le rapatriement des prisonniers, les débuts de la reconstruction... Il terminera son discours sur les valeurs de l'engagement des jeunes du 1^{er} Régiment du Service Militaire Volontaire pour suivre une formation professionnelle dans un cadre militaire, valeurs qui leur seront précieuses pour préparer une vie pleine de réussite.

Monsieur le Préfet CONUS, dans son intervention, reviendra sur les valeurs qui ont animé nos soldats, le sens de leur sacrifice... et l'espoir que nous devons avoir en notre jeunesse...

La cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbes. Ensuite, après avoir salué les porte-drapeaux, les autorités ont pu visiter l'intérieur du monument pendant que les détachements ayant rendu les honneurs se retiraient.

La traditionnelle messe a été célébrée sur place par Monseigneur TOUVET.

Puis, comme tous les ans, une courte cérémonie a eu lieu sur une Nécropole Nationale proche de NAVARIN : l'Association avait choisi cette année celle de la 28^{ème} brigade « La ferme des Wacques » pour rendre hommage à l'action du Père DONCOEUR à la fin du conflit (cf. article « Le père DONCOEUR » paru dans le bulletin NAVARIN de juin 2019).



Allocution du Préfet CONUS

Crédit photo : collection M.PRIK

Colonel (h) Jean-Daniel COUROT



Dépôt de gerbe par les autorités

Crédit photo : collection M.PRIK

LE 1^{er} RÉGIMENT DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE MIS À L'HONNEUR À NAVARIN

Le «1^{er} RSMV/Détachement de Châlons-en-Champagne» est de création récente (2017). Le Service Militaire Volontaire a pour objectif de faciliter, dans un cadre militaire, l'insertion dans la vie active de jeunes (garçons et filles de 18 à 25 ans) éloignés de l'emploi afin de devenir des citoyens actifs et responsables grâce à une formation humaine et professionnelle. Sa mission est d'aider les jeunes volontaires à révéler leurs talents et à dépasser leurs difficultés pour s'engager avec succès dans la vie active.

Encadrés par des militaires pendant une durée moyenne de 8 mois, les jeunes volontaires portent l'uniforme et s'approprient les règles et rudiments du savoir-être militaire.

Ils reçoivent dans un premier temps une formation humaine et comportementale qui leur permet de se remettre en selle, en leur inculquant ce savoir-être et en les préparant à une formation professionnelle. Ils sont formés à la conduite en vue de l'obtention d'un permis B et ils suivent une remise à niveau scolaire et informatique, soutenus par des enseignants de l'Education Nationale.

Ensuite ils sont engagés dans des formations professionnelles qui débouchent sur l'obtention de «prérequis» adaptés aux besoins des entreprises. De nombreuses filières leur sont proposées : bâtiments et travaux public, logistique, automobile et machine, service aux entreprises et aux personnes, sécurité, agriculture, agroalimentaire et restauration. **Ces jeunes sont ainsi prêts à occuper un emploi.**



Les jeunes du SMV

Crédit photo : collection M.PRIK

Le 1^{er} RSMV a repris les traditions du 2^{ème} Régiment de Génie dont il détient le drapeau.

Colonel (h) Jean-Daniel COUROT

REPRÉSENTATION DE L'A.S.M.A.C AU SEIN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE ET LA MÉMOIRE DE LA NATION.

Ce conseil mis en place dans chaque département est l'instance paritaire de décision de l'*Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)* et la *Mémoire de la Nation*. Ce conseil, présidé par le Préfet du département, est composé de 3 collèges : les institutionnels, les anciens combattants et les associations de la Mémoire. Ses membres ont été renouvelés en juillet 2019 par arrêté préfectoral.

Deux commissions ont été mises en place : la commission « *solidarité* » pour les aides sociales aux ressortissants de l'ONAC-VG le plus dans le besoin et la commission « *mémoire* » pour tout ce qui concerne les cérémonies nationales ou locales, les projets mémoriels, et ceux avec le monde scolaire et l'éducation à la citoyenneté.

Pour les quatre années à venir, l'ASMAC sera représentée au sein de la commission « *mémoire* » par le colonel (h) COUROT Jean-Daniel, vice-président et délégué pour la Champagne de l'Association.

NOTRE ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VIENT DE NOUS QUITTER... LA COMMUNE DE SOUAIN-PERTHES-LÈS-HURLUS SE SOUVIENT...

L'ASMAC s'associe à l'hommage national rendu à Jacques Chirac, ancien président de la République de 1995 à 2007, il allait avoir 87 ans.

Lors d'une visite officielle au Camp militaire de Suippes en juillet 1986, alors qu'il était le Premier Ministre sous la présidence de François Mitterrand, il n'a pas manqué de faire un passage à Souain-Perthes-lès-Hurlus où il a visité la Nécropole nationale française et le cimetière militaire allemand de La Crouée. Il y déposa une gerbe en mémoire des poilus inhumés et déclara : « *ici on ne peut évoquer qu'avec respect le courage et la vaillance de ces combattants qui, dans la boue, et en proie à mille souffrances, ont tenu envers et contre tout. Oui, la Champagne évoque l'héroïsme et incite au recueillement* ».



Crédit photo : collection Commune de SOUAIN

Le ministre de la défense, le maire de Souain et le premier ministre



Crédit photo : collection Commune de SOUAIN

Monsieur Jacques Chirac et Jean-Marie de Grammont Maire de Souain-Perthes-lès-Hurlus pour la signature du Livre d'Or

HISTOIRE

JUIN 1940 : LA IV^o ARMÉE EN CHAMPAGNE.

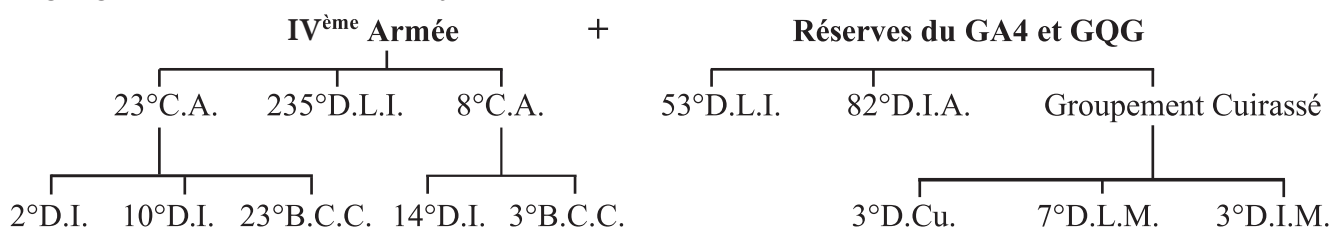
Le 10 mai 1940, les divisions de *panzers* allemands s'élancent à travers le massif des Ardennes, contournant le rempart de la ligne Maginot, prennent à revers les troupes franco-britanniques opérant en Belgique. Le 28 mai 1940, alors que la manœuvre de dégagement des Armées encerclées en Belgique et dans le Nord a échoué et que l'armée Belge après une lutte de 18 jours vient de déposer les armes, le général Georges, commandant en chef du front du Nord-Est, adjoint du Général Weygand commandant en chef de l'Armée Française depuis le 19 mai 1940, fixe le nouveau front que ses armées auront à défendre.

Dans ce cadre, la *IV^o Armée française* commandée par le général Édouard Réquin¹ depuis le 2 septembre 1939 est retirée du front de la Sarre et placée en réserve du Grand Quartier Général (GQG) dans la région de Troyes. Ignorant où il serait engagé le Général Réquin prend contact avec le Général Weygand et le Général Georges. De ces entretiens il ressort que son armée sera selon toutes probabilités chargée de défendre la Champagne. Le mouvement s'effectue les 29 et 30 mai.

Sans plus attendre, le général Réquin dirige ses reconnaissances en Champagne et peut « *contempler du haut du monument de Navarin, la plaine immense et nue qui s'ouvre jusqu'à l'horizon* ». Le terrain compris entre l'Aisne et le canal de la Marne au Rhin est en effet complètement dépourvu d'obstacles naturels susceptibles d'enrayer l'avance d'une armée moderne. Si l'ennemi parvient à crever nos positions sur l'Aisne il pourra exploiter son succès dans une zone de 80 km du Nord au Sud et de 50 km d'Ouest en Est : hypothèse hélas réaliste en raison des pertes subies depuis le 10 mai 1940. Dans ce cas, le commandant en chef qui ne se fait aucune illusion, prescrit un rétablissement sur la ligne la Marne-Châlons-Sainte Ménéhould. Cette zone est sur la limite des groupes d'armées n°3 et n°4. De ce fait le commandement introduit *la IV^o Armée* du général Réquin entre la VI^o Armée (appartenant au G.A.3) et la II^o Armée (appartenant au G.A.2) ; les IV^o et II^o armée constituant le G.A.4 aux ordres du général Huntziger.

En conséquence le 6 juin la IV^o Armée prend son secteur entre Brienne sur Aisne et Attigny avec mission d'interdire la direction Rethel-Châlons et installe son PC à Cernon à 12 km au Sud de Châlons. Les moyens directement sous les ordres figurent sur le tableau ci-dessous ²

Organigramme de la IV^o Armée le 9 juin 1940



Il est précisé à tous les échelons que la conduite de la bataille sur l'Aisne reposera sur la défense en profondeur au moyen de points d'appui fermés se flanquant mutuellement et continuant de résister même dépassés, c'est en s'appuyant sur ces résistances que les contre-attaques s'efforceront de rétablir la position là où elle aura été entamée (Général Réquin).

¹ Edouard Réquin (1879–1953) : Saint-Cyrien, il sert à l'Etat-Major de Foch pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale. Détaché au Commissariat des Affaires Franco-américaines en 1919. Représentant militaire de la France à la Société Des Nations en 1930 et chef de Cabinet du Ministre de la Guerre, puis de la Défense Nationale en 1932. Il commande la région de Nancy en 1936 avant d'être nommé membre du Conseil Supérieur de la Guerre en 1938 et Directeur du Collège des Hautes Etudes de la Défense Nationale en 1939. Prenant le commandement de la 4^o Armée en septembre 1939, il participe à la Bataille de France avant de se retirer de la vie militaire en 1941. Président de la société d'entraide des membres de la légion d'honneur de 1946 à sa mort.

² DI : Division d'Infanterie (3 régiments d'Infanterie et 1 régiment d'artillerie).
DLI : Division Légère d'Infanterie (2 régiments d'Infanterie et 1 régiment d'artillerie réduit).
DLC : Division Légère de Cavalerie.
DIA : Division d'Infanterie d'Afrique.
DCu : Division Cuirassée.
DLM : Division Légère Mécanique.
DIM : Division d'Infanterie Motorisée (seuls l'artillerie et le génie sont motorisés, les régiments d'Infanterie se déplacent à pied, ils peuvent aussi être transportés par des camions de la Réserve Générale).
BCC : Bataillon de chars de combat.
Le Corps d'Armée (CA) est un organe de commandement qui coiffe une ou plusieurs divisions.
Le Groupe d'Armée (GA) est un organe de commandement qui coiffe une ou plusieurs armées.



Les allemands franchissent l'Aisne

Crédit photo : Bundesarchiv

La Bataille de l'AISNE : une série de déconvenues.

Le 9 juin vers 03h30 l'artillerie allemande, brutale et précise, se déchaîne sur les points d'appui de la vallée de l'Aisne puis allonge ses tirs pour atteindre nos batteries, tandis que l'aviation prend le relais. Profitant de la brume matinale et à grands renforts de projectiles fumigènes, l'infanterie allemande entreprend le passage de l'Aisne avec des canots pneumatiques ou tout autre moyen. Repoussé en de nombreux points, mais profitant des fronts démesurés qui ne permettent pas toujours de croiser les feux, l'ennemi réussit néanmoins à s'infiltrer dans les intervalles.



Après la contre-attaque du 9 juin 1940

Crédit photo : Collection Stéphane Bonnaud

Vers 08h30, les Allemands ont franchi l'Aisne de part et d'autre de Rethel. Au cours de la journée ils s'efforcent d'élargir leurs têtes de pont. Malgré des contre-attaques héroïques, nos troupes ne parviennent pas à rétablir le front sur l'Aisne, sauf dans le secteur de la 14° D.I.

L'adversaire fait également effort à l'Est d'Attigny face à la II° Armée et à l'Ouest de Reims devant la VI° Armée. Le général Réquin reçoit alors en renfort la 82° D.I.A et le Groupement Cuirassé.

Quand, vers 20h00 les officiers de liaison partent du poste de commandement de la IV° Armée pour porter les ordres de contre-attaques aux unités concernées, il semble que la résistance prolongée des points d'appui a empêché les

Allemands de constituer des têtes de pont suffisantes pour faire déboucher les Panzers.

Alors que le commandement pense pouvoir réorganiser et ravitailler les points d'appui qui tiennent toujours sur l'Aisne, l'ennemi, dans la nuit du 9 au 10 juin, par une poussée continue, s'infiltrer vers les centres de résistance arrière qu'il encercle successivement et neutralise, entraînant la perte de la quasi-totalité de l'artillerie de la 2^{ème} DI.

Le 10 juin à 06h30, alors que le brouillard couvre les vallées, les Allemands profitant des bases de départ qu'ils ont constituées au cours de la nuit lancent sur tout le front une attaque massive qui, très vite dans le secteur de la **IV° Armée** leur permet d'atteindre la Retourne à 09h45. L'aviation allemande accompagne le couple infanterie-chars, les villages sont incendiés. Sur la Retourne les points d'appui tiennent ferme, tout comme les défenseurs des villages encerclés depuis 07h00, qui attendent la contre-attaque du Groupement Cuirassé venu se placer entre la Retourne et la Suipe à l'Est de la route Rethel-Reims. Après avoir vainement attendu un appui artillerie, la contre-attaque au Nord de la Retourne ne débouchera qu'à 17h00 ; au lieu de frapper par surprise et de flanc les blindés allemands, elle se heurte à un ennemi prévenu par ses avions d'observation, et déjà bien installé sur le terrain. En revanche la 7° D.L.M. reste maîtresse de son champ de bataille entre Suipe et Retourne, ses pertes sont plus légères que celles de l'adversaire.

Le 10 juin au soir, des panzers débouchant de la tête de pont de Château-Porcien atteignent la Suipe à Saint-Etienne-sur-Suipe, à la limite des **IV°** et **VI°** Armées.

Mais la VI° Armée refoulée de l'Aisne sur la Marne découvre dangereusement la gauche de la **IV° Armée**. **Le général Réquin doit dès lors envisager un repli de grande amplitude à travers la Champagne.**

En cette soirée il apparaît donc que la **IV° Armée n'est pas enfoncée**, mais que la situation générale impose son repli.



L'un des 9 chars Bis de la 3^{ème} DCu perdu le 10 juin 1940

Crédit photo : Collection Stéphane Bonnaud

La Bataille de CHAMPAGNE : vers l'émiettement et l'inévitable repli...

Crédit photo : Collection Stéphane Bonnaud



Char Hotchkiss35 de la 7ème D.L.M.
perdu dans la région de Pontfaverger

Le 11 juin vers 05h00 les Allemands reprennent leurs attaques et tentent de déborder Reims aussi bien par l'Ouest en direction de Damery, que par l'Est en direction de Châlons.

Le général Réquin, constatant qu'il n'est plus couvert sur sa gauche, va tenter dans l'après-midi de défendre la ligne Ouest de la Montagne de Reims – Mourmelon – Navarin. Pour tenir ces 60 km, la **IV^oArmée** n'a plus que 3 divisions possédant encore de réelles capacités de combat et les restes des unités fort éprouvées sur l'Aisne. L'Armée n'est plus en mesure de fournir un effort de longue durée après les pertes qu'elle vient de subir depuis 3 jours. Malgré leur fatigue et un ravitaillement de plus en plus difficile, les régiments contiennent l'adversaire avec un esprit combatif remarquable et conservent leur cohésion au cours de ces replis dont ils ne comprennent pas

toujours le sens.

En fin de journée, l'ennemi accentue sa pression devant la VI^o Armée à l'Ouest de la Montagne de Reims et atteint la Marne à Damery ; la liaison est maintenue avec la II^o Armée le long de la route Châlons- Sedan.

Le 12 juin au lever du jour, la **IV^oArmée** est, comme prévu, alignée du Nord de la Montagne de Reims à Navarin. Avec des effectifs diminués, elle ne présente qu'un mince cordon, fort étiré. A 06h30 l'ennemi reprend ses attaques qui visent à déborder la Montagne de Reims. A 08h00 les blindés ennemis profitant d'un trou entre le 23^o C.A et le 8^o C.A, glissent le long de la Vesle et atteignent Condé vers 10h00 et Châlons à midi sans pouvoir franchir la Marne. L'ennemi porte également son effort sur la vallée de la Suippe et en direction de Sommepy ; il est contenu au prix de nouvelles pertes dans le camp de Mourmelon où la 3^o D.Cu perd presque tous ses chars lourds encore en état de combattre. L'irruption des Allemands sur la Marne entraîne la destruction des ponts. Face à cette situation, le général Réquin fait replier les éléments encore engagés dans la Montagne de Reims et ordonne le décrochage du 8^o C.A. sur *la Marne* qu'il s'agit de **défendre à tout prix jusqu'à Vitry-le-François**. Le décrochage des différentes unités se fait en fin d'après-midi sous les bombardements violents de la Luftwaffe qui s'attaque aux colonnes en retraite. Au cours de la nuit du 12 au 13 juin le mélange des unités est considérable, les troupes perdent le caractère d'unités organisées. **Malheureusement le commandement n'a plus de réserves à engager pour soutenir la IV^oArmée.**



Auto-mitrailleuse allemande détruite par un obus de 75mm.

Crédit photo : Bundesarchiv

Le « miracle de la Marne » resté dans les mémoires ne pourra se réaliser à nouveau.

Pour comprendre JUIN 1940...

Les armées du nord ne pouvant se dégager, le Comité de guerre (gouvernement et haut-commandement) décide fin mai de tenir le front Somme – Aisne – Ligne Maginot avec les forces restantes (la valeur de 60 divisions face aux 130 allemandes). Ce front continu sera en fait constitué par des points d'appuis fermés, dont les intervalles ne pourront, faute de moyens, être battus efficacement ni dégagés par des contre-attaques. **Conscient de la situation, le général Weygand a prévenu le 29 mai le président du conseil que si ce front venait à être rompu, les armées ne seraient plus en mesure de mener une lutte efficace pour protéger le territoire.**

D'autres solutions avaient été envisagées, notamment, dès le 26 mai par le général Prételat commandant le GA2 : abandonner la ligne Maginot dont l'enveloppement était prévisible, pour ramener les armées dans le Morvan. Le 27 mai le général Buhner, inspecteur des troupes coloniales, proposait de son côté de constituer un îlot dans le Jura avec les armées de l'Est abandonnant la ligne fortifiée, et un autre en Bretagne avec des éléments franco-britanniques. Pour des raisons psychologiques que le pays ne comprendrait pas en raison du mythe de la ligne Maginot *a priori* **imprenable**, ces suggestions n'ont pas été retenues.

A partir du 5 juin les Allemands attaquent la ligne de défense d'abord sur la Somme puis sur l'Aisne. Le 8 juin ils établissent une tête de pont autour de Soissons, le 9 ils sont sur l'Ourcq et foncent sur Château-Thierry. Le même jour ils bordent la Seine de son embouchure à l'Oise. Lors du conseil interallié à Briare le 11 juin, le général Weygand précise « *une fois notre dispositif de défense disloqué il ne restera aucun espoir de le reconstituer faute de réserve... et d'empêcher l'invasion du territoire tout entier* ». Le 10 l'Italie est entrée en guerre immobilisant la valeur de 5 divisions françaises sur les Alpes ; et le gouvernement a quitté Paris menacé d'un double enveloppement.

Devant une telle situation le général Weygand se résout à l'abandon de la ligne Maginot et en donne l'ordre le 12 juin, ainsi que de l'exécution du plan de repli.

Notes complémentaires sur le potentiel de la IV^o Armée.

Le front de l'Aisne est organisé depuis le 17 mai, le cours sinueux de la rivière et ses rives parfois boisées ne permettent pas toujours de croiser les feux. La 3^o Division d'Infanterie Motorisée est tributaire de groupes de transport de la Réserve Générale pour déplacer son infanterie.

La 235^o Division d'Infanterie Légère, hâtivement constituée avec des bataillons d'instruction ne compte que 2 régiments d'infanterie et 2 groupes d'artillerie de 75.

La 7^o Division Légère Mécanique formée avec les restes de la 4^o Division Légère de Cavalerie compte un régiment de reconnaissance réduit, un régiment de chars dont la moitié provient de matériels d'instruction et 2 régiments de dragons portés dotés de quelques vieilles automitrailleuses qui ne résisteront pas au premier engagement le 10 juin.

Les régiments d'artillerie divisionnaire sont hippomobiles, ceux des corps d'armées sont motorisés.

Les Groupes de Reconnaissance ne sont que partiellement motorisés avec du matériel de réquisition.

Les transmissions se font pour l'essentiel par téléphone, les lignes sont souvent coupées. La radio est utilisée en graphie aux échelons supérieurs au régiment. Les officiers de liaisons constituent les dernières ressources. Le chef n'a connaissance de la situation qu'avec retard et lorsque ses ordres parviennent aux exécutants ils sont souvent périmés.

Les armes antichars sont excellentes mais peu nombreuses, rarement motorisées, et souvent déficitaires (les dotations sont parfois incomplètes et les pertes pas toujours compensées).

Les armes anti aériennes sont très peu nombreuses, et même dans les divisions dotées de matériels récents ne peuvent s'opposer à l'aviation ennemie.

L'aviation souvent et injustement critiquée est intervenue dans la bataille, mais n'a pu engager que des formations d'une dizaine d'appareils par mission ; face à la chasse et à la DCA ennemie son action s'est révélée quasi insignifiante.

Le moral est bon, les soldats qui se sont aguerris sont conscients de défendre le pays. Le nombre de tués lors de la bataille de l'Aisne l'atteste, la journée du 9 juin a été pour l'armée française la plus meurtrière de la campagne de 1940. Les Allemands l'ont reconnu « Ici sur l'Aisne, les régiments français s'étaient battus avec le sentiment de défendre le dernier boulevard de la France, dans une bataille qui déciderait l'existence même de leur pays ! «Le poilu» avait fait son devoir ! » *Karl Von Stackelberg : ich war dabei ! (J'y étais)*

Colonel (er) Jacques BRISSART



Crédit photo : Bundesarchiv

NOUVELLES BRÈVES

IN MEMORIAM

Madame Andrée d'HULST de Paris (75)
Madame Marie-Alix GOURAUD de Balma (31), épouse de Patrick GOURAUD,
fils du Général et Madame Xavier GOURAUD

MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2020

ASMAC		Autres Associations de la Coordination du Souvenir des Combats de Champagne (CSCC)	
Samedi 28 mars 2020	Assemblée Générale de l'ASMAC à SUIPPES (51)	Dimanche 31 mai 2020	Association du Corps Expéditionnaire Russe en France. Cimetière Russe de St-Hilaire-le-Grand.
		1° ou 2° week-end de septembre 2020	MONDEMENT 1914
Dimanche 20 septembre 2020	Cérémonie du Souvenir à la Nécropole Nationale de NAVARIN	Date non encore arrêtée pour 2020.	Association des Amis du Fort de La Pompelle.
		Vendredi 17 avril 2020	Cérémonie au Monument du 8°CA à Val-de-Vesle.

NB : Associations qui ont vocation à entretenir en Champagne le souvenir des soldats qui y ont combattu, n'hésitez pas à nous faire connaître les dates de vos manifestations !

RECHERCHE DE DOCUMENTS

Dans le Bulletin NAVARIN qui paraîtra en juin 2020, l'ASMAC envisage dans la partie HISTOIRE de publier des articles sur la « 4ème Armée en Champagne en juin 1940 ». Merci de nous faire parvenir des projets d'article (ou des documents) avant le 1er mars 2020 (contact : jeandaniel.courot@sfr.fr ou 06.79.86.27.02).

L'ASMAC SUR INTERNET

Les prochaines cérémonies, les anciens bulletins, la présentation du monument, l'Histoire, vous trouverez tout cela sur notre site internet : <http://asmac.fr/index>

LE MOT DU TRÉSORIER

Adhérent, êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Pour le savoir, regardez l'étiquette indiquant votre adresse sur l'enveloppe d'envoi du bulletin. Au-dessus de votre adresse figure l'année de votre dernière cotisation.

2019 M. Henri MARTIN 18 rue haute	M. MARTIN, vous êtes à jour.	2018 M. Martin HENRY 81 rue basse	M. HENRY, vous êtes en retard !
---	---------------------------------	---	------------------------------------

POUR ADHÉRER À L'ASSOCIATION :

Adressez votre demande, avec nom, adresse postale (et, si possible, votre adresse internet), à :
ASMAC, 4 rue des Condamines, 78000 VERSAILLES
accompagnée d'un chèque d'un montant minimum de 10 Euros, à l'ordre de l'ASMAC.

L'adhésion vous permettra de recevoir nos deux bulletins annuels. Le dernier bulletin paru vous sera adressé immédiatement.

NB : Un bulletin d'adhésion, pour vous, et pour vos amis, est disponible sur le site de l'ASMAC : <http://asmac.fr/Association/Adhesion.htm>

ET SI VOUS VOUS IMPLIQUEZ DAVANTAGE DANS LES ACTIVITES DE L'ASMAC...

Vous êtes intéressé par l'Histoire de 1914-1918 et de 1940 et plus particulièrement par le Front de Champagne tenu par les 4^{ème} et 2^{ème} Armées Françaises...

Vous souhaitez vous investir davantage afin de relever le défi de la mémoire...

La vie associative vous intéresse, et vous êtes disponible pour :

- Participer à la rédaction d'articles pour notre revue semestrielle NAVARIN...
- Intégrer le Bureau de l'ASMAC...

*Alors n'hésitez pas à vous faire connaître directement auprès de l'Amiral Emmanuel (er) GOURAUD (egouraud@free.fr)
Président de l'ASMAC, ou du Colonel (h) Jean-Daniel COUROT (jeandaniel.courot@sfr.fr)
Vice-Président et Délégué pour la CHAMPAGNE de l'ASMAC.*



à découper ou à photocopier

BULLETIN D'ADHESION À L'A.S.M.A.C. - NAVARIN

Mme, Mlle, M. : _____

Adresse : _____

Courriel (1) : _____@_____

adhère à l'A.S.M.A.C.-Navarin et verse la somme de : _____ Euros.

Membre adhérent = 10 euros minimum

Membre bienfaiteur = 100 euros minimum

- chèque à l'ordre de l'ASMAC adressé au trésorier de l'ASMAC 4 rue des Condamines 78000 VERSAILLES

- ou virement à Ass Souvenir Morts Armées Champagne

IBAN : FR76 3000 3021 9300 0501 7317 274 BIC : SOGEFRPP

Le :

Signature

(1) Votre adresse courriel sera utilisée :

- pour des correspondances de l'ASMAC

- pour que le Souvenir Français vous adresse sa «Lettre» mensuelle.

Je choisis de recevoir mon reçu fiscal (pour les versements excédants le minimum de 10 €)

par courriel

par la Poste (il sera inclus dans l'envoi du bulletin de janvier 2021).

Je n'ai pas besoin de reçu fiscal

Je refuse que mon courriel soit communiqué au Souvenir Français.

CÉREMONIE ANNUELLE DU 15 SEPTEMBRE 2019

À NAVARIN



À LA FERME DES WACQUES

